

**Association des Professeurs
de l'Ecole Normale de Musique de Paris
-Alfred Cortot-**

Président: Jacques LAGARDE
Vice Présidente: Cécile EDEL-LATOS
Secrétaire général: Antoine GOULARD
Trésorier: Olivier ADAM

Rapport de l'Assemblée Générale de l'Association des Professeurs de l'ENMP
tenue Salle CORTOT, le 14 décembre 2013.

Présences :

Jacques LAGARDE, Président . Cécile EDEL-LATOS ,Vice Présidente, Antoine GOULARD, Secrétaire Général, Olivier ADAM, Trésorier.

Membres du bureau :

Michel MERLET , Heyoung PARK, Marie-Antoinette PICTET.

Absents : Eric BERCHOT, Monique MERCIER, Patrick ZYGMANOWSKI.

Membres de l'Association : Rafaël ANDIA, Françoise BUFFET, Yoann COUIX, Odile DELANGLE, Nelson DELLE-VIGNE, Marie-Catherine GIROD, David LIVELY, Victoria MELKI, Françoise THINAT, Igor VOLOCHINE.

Excusés : Chantal de BUCHY, Geneviève MARTIGNY, Narcis BONET, Bruno RIGUTTO.

La séance est ouverte à 10 heures

Le Président, Jacques LAGARDE remercie de leur présence les participants à l'Assemblée Générale. Il précise que l'Association se porte bien avec de nouvelles inscriptions. La mise à jour en 2013 fait état de 38 membres cotisants au sein du corps professoral de l'ENM de Paris.

L'action de l'Association au profit des étudiants n'est pas négligeable : deux concerts salle Munch, en partenariat avec le CDN, deux aides financières et l'organisation du concert annuel des professeurs. Cela sera détaillé ci-dessous après le rapport du trésorier.

Jacques LAGARDE fait un retour sur les promesses de concerts faites en 2012 en liaison avec la Sorbonne. Il regrette la concurrence des conservatoires qui a fait retarder leur mise en place.

Il salue avec respect le départ d'Henri HEUGEL et souhaite la bienvenue à Madame NOËL-MARQUIS . Il tient, par ailleurs à remercier Annette COINTEMENT, Secrétaire Général de l'Ecole , pour son action.

Tout comme il en avait été question lors de notre Assemblée de 2012, Jacques LAGARDE revient sur les attributions arbitraires des salles de cours, sans véritable concertation avec les professeurs intéressés. Il y constate un « favoritisme » anormal, sans aucune logique. Par exemple, Françoise BUFFET s'est vu attribuer une année une salle à 2 pianos droit. Lui-même a dû échanger Ravel avec Vincent d'Indy sans explications.

David LIVELY propose d'instaurer un « roulement sur les belles classes ».

Il est ensuite abordé le sujet retenu en 2012 de rendre un hommage aux partenaires d'Alfred CORTOT, à savoir THIBAUD et CASALS. Leur attribuer une salle au nom du « Trio Cortot-Thibaud-Casals ». Rafael Andia suggérerait de supprimer le nom de la salle RAMEAU pour leur attribuer cette salle.

Antoine Goulard fait remarquer que cette petite...- toute petite - salle, n'était pas à la hauteur de leur talent et du souvenir d'Alfred Cortot.. Il a rappelé qu'il avait été proposé

en 2012 de revenir à l'origine de la Salle AUTIN ex- salle CASALS débaptisée il y a une dizaine d'année . Madame Edel-Latos souligne que Monsieur Autin était un bon Président de l'ENM, mais Monsieur Lagarde rappelle que ce n'était pas un musicien professionnel. Il est convenu que le bureau en parlera à la réunion du 18 janvier à l'invitation de Madame NOËL-MARQUIS.

Beaucoup de professeurs ayant eu des problèmes d'accès à leur classe, faute d'avoir la clef auprès du gardien occupé Salle Cortot, il est proposé de demander à la Direction de confier à chaque professeur un « pass général », dont il serait responsable et qu'il garderait en permanence. Sinon des doubles de clés de chaque classe ce qui multiplierait les copies.

Marie-Catherine GIROD signale que les pianos ne sont pas entretenus assez régulièrement. Il lui est arrivé de supporter des cordes cassées pendant deux semaines. Antoine GOULARD par ailleurs, soutenu par Igor VOLOCHINE rappelle que les pianos sont accordés beaucoup trop haut. Certaines classes ont un « La » à « 445 », alors que la norme devrait être « 442 » soit presque 1/4 de ton plus bas. Il est reconnu que tous les pianos de l'Ecole n'ont pas le même « LA », ce qui n'est pas normal.

Suit l'intervention du Trésorier :

Monsieur ADAM , Trésorier, fait son rapport :

Les finances sont saines et bénéficient à ce jour d'un solde créditeur de 7.451 euros .

Le solde de 2012 était de 7.983 euros

Il est voté « Quitus » à l'unanimité aux comptes du Trésorier.

Le Président chiffre le détail du soutien du Crédit du Nord-CDN Paris/Malesherbes- qui octroie à notre Association des subventions importantes, à savoir :

1.000 euros pour le concert annuel des professeurs

2.000 euros pour nous permettre de mener notre action

1.800 euros par an pour organiser deux concerts privés dans nos locaux avec nos meilleurs étudiants.

Le cumul des cotisations et des subventions accordées par le Crédit du Nord a permis l'organisation de 2 concerts rémunérés pour les étudiants à hauteur de 300 et 400 euros pour chaque interprète, l'octroie de 2 bourses de 500 euros, l'organisation du Concert Annuel des Professeurs avec la participation de quelques étudiants concertistes auxquels l'Association verse à chacun une somme de 150 euros, ainsi qu'il en avait été décidé lors de notre réunion du 3 décembre 2012.

Il est prévu de provisionner 2.000 euros en 2014 pour notre action auprès des étudiants.

Vote sur le budget prévisionnel : 16 Voix « Pour » et 1 Voix « contre »

Renouvellement du bureau :

à la question : Voulez-vous renouveler le bureau dans son intégralité à savoir, sous la Présidence de Jacques Lagarde, Vice-Présidence Cécile Edel-Latos, Secrétaire Général , Antoine Goulard et Trésorier Olivier Adam

les membres du bureau suivants :

Michel Merlet, Heyoung Park, Marie Antoinette Pictet, Eric Berchot, Monique Mercier et Patrick Zygmanowski . ?

Il est répondu OUI à l'unanimité

Est abordé ensuite le chapitre : QUESTIONS DIVERSES

Marie-Catherine GIROD soulève la question évoquée en 2012 de l'accompagnateur pour les concertos dans les classes de piano 5° et 6° divisions.

Monsieur LAGARDE précise qu'il a eu, sur ce sujet, un refus de la Direction de Monsieur Heugel. Il est demandé à la nouvelle Direction d'étudier un statut et un financement des accompagnements des concertos pour les classes de piano à partir de la 5^e division et de guitare en 6^e division.

Actuellement certains étudiants bénéficient de 30 euros de remboursement. Non seulement il faudrait élargir ce remboursement à tous les élèves concernés, mais mettre en application ce dispositif en créant un ratio semblable aux instrumentistes à cordes et vents, bien sûr limité, pour les pianistes, au temps du « Concerto », ou du mouvement de concerto en 5^e division. Cela suppose une augmentation du budget de l'allocation faite à l'accompagnateur.

Il est suggéré 1 h 30 pour les 6^e division et 1 heure pour les 5^e division. Antoine GOULARD précise que les cordes ont actuellement 4 heures ½ par élève à répartir tout au long de l'année – temps du concours inclus-. Rafaël ANDIA demande une réforme à ce sujet avec attribution d'une « prime » spéciale pour l'accompagnement d'œuvres contemporaines.

Le Président propose une participation de l'Association. Madame EDEL-LATOS fait remarquer que si 60 élèves bénéficiaient d'une aide supplémentaire de 30 euros, cela ferait la coquette somme de 1.800 euros. Monsieur GOULARD met en avant deux éléments, à savoir que l'Association n'a pas pour vocation à se substituer aux devoirs de l'Ecole, et que si les finances actuelles auraient permis une aide en 2014, grâce notamment au sponsoring du CDN, cela ne signifie pas que nos réserves seront aussi saines en 2015, voire en 2020 ; en conséquence nous ne pourrions nous engager sur cette voie que de façon ponctuelle et transitoire.

La question reste en suspens.

Sujet : ATTRIBUTION DE BOURSES

David LIVELY suggère que tous les dossiers de candidature soient transmis à l'Ecole au nom de l'Association des Professeurs.

Antoine GOULARD fait remarquer que les étudiants qui viennent d'arriver, dans une phase difficile, n'ont plus la possibilité de demander une aide à l'Ecole ; parfois, les délais sont dépassés. Alors l'Association seule peut intervenir. David LIVELY précise aussi que les dossiers des étudiants n'ayant pas obtenu leur diplôme à l'Ecole sont généralement rejetés, alors qu'il a pu n'y avoir qu'un simple incident de parcours, nonobstant un talent ou une réelle motivation à soutenir.

L'Assemblée fait également remarquer que les étudiants en première année n'ont pas accès aux bourses officielles de l'Ecole et que dans ce cas précis l'Association peut aussi leur être d'un soutien évident. Il est proposé d'organiser une audition des postulants.

Cette action limitée et ponctuelle pourrait être dénommée non sous le vocable « bourse », mais « aide financière ».

Avant d'aborder la question du Concert Annuel des professeurs, Jacques LAGARDE rappelle la disparition de Marie-Pierre SOMA, membre de l'Association depuis sa création. Il souligne qu'aucun hommage n'avait été rendu après les décès d'Henri DUTILLEUX et Jean-Michel DAMASE. Il suggère que le Concert Annuel consacre une partie importante à ces deux éminents collaborateurs de l'Ecole

Le Concert Annuel de l'Association aura lieu, salle Cortot, le 14 mars 2014.

Antoine GOULARD rappelle qu'en 2013 Rena SHERESHEVSKAIA avait proposé sa participation, mais étant donné l'afflux de pianiste, l'Association avait renoncé à cette offre. Il propose que pour 2014 Madame Shereshevskaia soit sollicitée en priorité.

Sont retenus les projets de Yoann COUX et Marie-Catherine GIROD dans le Final de la Sonatine pour Flûte et Piano de DUTILLEUX.

Un Duo à deux pianos avec Cécile EDEL-LATOS
Françoise BUFFET propose la Sonate de JM DAMASE avec Saxophone
Jacques LAGARDE voudrait programmer un chanteur, remarqué dès son arrivée à l'Ecole.

L'offre reste ouverte.

Quelques étudiants concertistes seront appelés à participer à ce concert. N'hésitez pas à nous faire des propositions.

Certains participants font état de possibilités de concerts de rodage pour les étudiants confirmés :

Madame GIROD nous parle d'une salle dans le quartier latin qui pourrait programmer un concert le Dimanche à 17 heures au « Caveau des Légendes » 22 rue Jacob – directeur Jean Marc Verbois tél/ 0643700887- Dans ce cas, la location de la salle est de 300 euros. Le prix des places à 10 euros allant aux artistes responsables de la réservation.

Madame EDEL-LATOS nous signale que le Conservatoire de Chatou serait prêt à ouvrir ses portes pour un concert –avec un $\frac{3}{4}$ Steinway neuf à disposition.

Monsieur LAGARDE quant à lui dispose toujours d'une possibilité à EVRY avec un Kawai $\frac{1}{2}$ queue acceptable. Reste à faire venir le public.

Enfin, Monsieur FALLER, mari de Marie-Pierre Soma organise toujours des concerts dans la chapelle de Saint Philippe de Roule avec un piano acheté récemment.

Fin de la séance à 12 heures 15

des

Antoine GOULARD
Secrétaire général de l'Association
Professeurs de l'ENM de Paris

profsecolenormusiq@gmail.com

Siège social : 114 bis Boulevard Malesherbes - 75017 PARIS - Tél : 01 47 63 85 72
Association régie par la loi 1901 à but non lucratif